

Conseil d'Administration n° 4
Lundi 17 mai 2021 à 18 h 00

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ACADEMIE DE NANTES

Collège Alexandre Soljenitsyne
AIZENAY

Année scolaire : 2020-2021

Quorum : 15

Numéro de séance : 4

Nombre des présents : 20

Date de convocation : 5 mai 2021

Nombre d'absents excusés : 8

Présidence de Monsieur ROBIN Franck

SOMMAIRE

Décision

page

**Numéro
d'acte**

Pièces jointes

DES QUESTIONS TRAITÉES

**Avis
Vote
Extrait
Motion**

désignation

N°

I- Fonctionnement :

- Organisation fin d'année scolaire. Vote 4 75
- Organisation rentrée 2021-2022. Vote 4 76

II- Affaires pédagogiques et éducatives :

- Projet d'établissement. Vote 5 77
- Atelier artistique. Avis 6 78
- Atelier scientifique. Avis 7 79
- Education aux médias. Avis 7 80

III- Affaires financières :

- Compte financier 2020. Vote 8 81
- Affectation du résultat. Vote 8 82
- Echéancier prélèvement automatique. Vote 9 83
- D.B.M. Vote 9 84
- Crédits globalisés. Vote 9 85
- Manuels scolaires. Avis 10 86
- Admission en non-valeur. Vote 10 87
- Contrats et conventions. Vote 11 88 à 90

IV- Questions diverses

- Question F.C.P.E. Extrait 12
- VIGIPRATE. Extrait 13
- Moyens vie scolaire. Extrait 13
- Prochaines réunions. Extrait 13

Signatures

Le Président de séance,
Franck ROBIN



La Secrétaire de séance,
Estelle SICARD



Conseil d'Administration n° 4
Lundi 17 mai 2021 à 18 h 00

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 17 mai 2021

Qualité	Titulaires			Suppléants				
	Nom-Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	ROBIN Franck	X					
	Adjoint	WALLEZ Carole	x					
	Gestionnaire	DELISLE Magalie		x	x			
	CPE	KERZULEC Fabienne	x					
Elus locaux	Collectivité de rattachement	HERMOUET Mireille		x	x			
	Collectivité de rattachement	LEBOEUF Alain	x					
	Groupement de commune	ADELEE Serge		x	x			
	Commune siège	PONZO Marjorie	x					
Personnalité qualifiée		LEMOINE Aurélie		x	x			
S/Total			5	4	4			
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	REMAUD Alexina		x	x			
		GUILLOTEAU Fabien	x					
		LIEURADE Sophie	x					
		SICARD Estelle	x					
		ROGGY Paul-Vincent		x	x			
		BORDIN Lucile	x					
		CHEVET Magalie	x					
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	PANIER Nicolas		x	x			
		FERRE Vanessa	x					
		BEDEL Joël	x					
	S/Total			7	3	3		
	Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	LEAU Christophe	x				
			PERRIN Nadia	x				
BERTIN Mariannick			x					
GUILLARD Pascale			x					
CAPO BOURDET Alice			x					
BOIDIN Pascal			x					
TURPIN Virginie				x				
Elèves		BRIAND-ROBIN Sacha	x					
		TESSON Océane	x					
		BITOUZE Clémence		x	x			
S/Total				8	2	1		
Total				20	9	8		
Invité			TOUZEAU Corentin	X				

Conseil d'Administration n° 4
Lundi 17 mai 2021 à 18 h 00

17 membres présents à 18 h 00, le président ouvre la séance du conseil d'administration.
Le secrétariat de séance est pris en charge par un représentant des Personnels, Madame Estelle SICARD.

Arrivée de Madame CAPO BOURDET à 18 h 05.

Monsieur le Président du Conseil d'Administration propose l'adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration n° 3, séance du mardi 9 février 2021.

Pour : 18 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Arrivée de Madame CHEVET à 18 h 08.

Monsieur le Président du Conseil d'Administration propose ensuite au vote l'ordre du jour ainsi modifié :

I- Fonctionnement :

- Organisation fin d'année scolaire.
- Organisation rentrée 2021-2022.

II- Affaires pédagogiques et éducatives :

- Projet d'établissement.
- Atelier artistique.
- Atelier scientifique.
- Education aux médias.

III- Affaires financières :

- Compte financier 2020.
- Affectation du résultat.
- Echancier prélèvement automatique.
- D.B.M.
- Crédits globalisés.
- Manuels scolaires.
- Admission en non-valeur.
- Contrats et conventions.

IV- Questions diverses

- **Question F.C.P.E.**
- **VIGIPIRATE.**
- **Moyens vie scolaire.**
- **Prochaines réunions.**

L'ordre du jour du lundi 17 mai 2021, ainsi modifié, est adopté à l'unanimité.

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Conseil d'Administration n° 4 Lundi 17 mai 2021 à 18 h 00

I- Fonctionnement

➤ *Organisation de la fin d'année scolaire.*

Les élèves de tous les niveaux (6^{ème}/5^{ème}/4^{ème}/3^{ème}) ont cours jusqu'au jeudi 24 juin 2021 à 17 h 00 selon leurs emplois du temps habituels. La restitution des livres s'effectuera dans la semaine du 21 au 24 juin 2021 ; un planning de restitution sera établi.

Les salles d'examen pour les épreuves du Diplôme National du Brevet (D.N.B.) seront préparées le vendredi 25 juin 2021 afin de pouvoir accueillir les 396 candidats prévus. Les élèves de tous les niveaux ne pourront être accueillis en raison de la préparation des salles d'examen.

Les épreuves du D.N.B. se dérouleront : lundi 28 juin 2021 (Français 1^{ère} partie de 9 h 00 à 10 h 30 ; puis, Français 2^{ème} partie de 10 h 45 à 12 h 15 - Mathématiques de 14 h 30 à 16 h 30) et mardi 29 juin 2021 (Histoire, géographie et enseignement moral civique de 9 h 00 à 11 h 00 - Sciences de 13 h 30 à 14 h 30).

En raison de ces épreuves, il n'y aura pas de cours et les élèves des classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} ne seront pas accueillis au collège les 28 et 29 juin 2021. Durant ces deux jours d'épreuve, le service de demi-pension sera assuré pour les élèves de 3^{ème} du collège A. Soljenitsyne demi-pensionnaires. Après l'épreuve de sciences, les élèves de troisième seront libérés : fin de l'année scolaire. Les affectations post 3^{ème} seront diffusées le 30 juin 2021 après-midi.

A compter du mercredi 30 juin 2021, le collège sera ouvert pour accueillir les élèves des classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} selon les emplois du temps habituels. Des professeurs pourront être convoqués pour la correction d'épreuves d'examens.

Les lundi 5 et mardi 6 juillet 2021, tous les personnels seront mobilisés pour les journées pédagogiques de fin d'année où seront abordés le bilan de l'année écoulée et la préparation de la rentrée 2021. De ce fait, il n'y aura aucun cours ; néanmoins, l'accueil des élèves qui se présenteraient au collège sera assuré début juillet.

Le Président du Conseil d'Administration propose au vote cette organisation pour la fin d'année scolaire 2020 - 2021.

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ *Organisation de la rentrée scolaire 2021-2022.*

La rentrée pour l'année scolaire 2021-2022 se fera de la façon suivante :

Mercredi 25 août 2021 : ouverture des secrétariats (Direction et Gestion).

Mercredi 1^{er} septembre 2021 : rentrée des enseignants.

Jeudi 2 septembre 2021 : à 8 h 25 rentrée des élèves inscrits en 6^{ème}.

Toute la journée sera consacrée à la découverte de l'établissement et à l'intégration des élèves dans la classe. Les parents auront la possibilité d'accompagner leur enfant pour l'appel.

Les élèves des autres niveaux ne seront pas présents.

Vendredi 3 septembre 2021 : à 8 h 25 rentrée des élèves des autres niveaux : 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}. Les élèves seront pris en charge par leurs Professeurs principaux.

Début des cours pour les élèves de 6^{ème}.

Conseil d'Administration n° 4 Lundi 17 mai 2021 à 18 h 00

Lundi 6 septembre 2021 : début de l'emploi du temps normal pour les élèves de tous les niveaux.

Les manuels scolaires seront distribués gratuitement par le collège le jour de la rentrée de chaque classe. Les manuels non restitués en fin d'année scolaire seront facturés.

Monsieur le Président du Conseil d'Administration propose au vote cette organisation pour la rentrée scolaire 2021-2022.

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

II- Affaires pédagogiques et éducatives.

➤ *Projet d'établissement.*

L'ensemble des personnels a été mobilisé le mercredi 27 janvier 2021 pour un temps de réflexion pédagogique partagé autour des problématiques suivantes :

Groupe 1 : *Compétences et Evaluation,*

Groupe 2 : *Harcèlement-Ecrans-Prévention-Décrochage-Agenda,*

Groupe 3 : *Dysfonctionnements,*

Groupe 4 : *Développement Durable - Ouverture internationale.*

A partir de la synthèse du compte-rendu de chaque groupe de travail, trois axes prioritaires ont pu être dégagés pour le futur projet d'établissement :

Axe 1 : Accompagner la réussite de chaque élève.

Axe 2 : Construire une dynamique autour des parcours éducatifs.

Axe 3 : Développer une culture commune à l'établissement.

Pour chaque axe prioritaire, il reste maintenant à définir :

- ✓ *Les objectifs stratégiques c'est-à-dire les objectifs que cible l'établissement pour la période 2021-2025*
- ✓ *Les objectifs opérationnels. Ils correspondent aux actions concrètes à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs stratégiques.*
- ✓ *Les indicateurs de suivi. Ils nous renseignent sur le niveau de moyens employés pour atteindre les objectifs.*

Pour ce temps de travail, le Principal indique qu'il souhaiterait réunir tous les membres de la communauté éducative durant une journée banalisée de travail. Les conditions sanitaires actuelles ne nous permettant de réunir que des groupes limités en nombre (jauge de 6 par salle), il propose que cette journée banalisée soit programmée entre la rentrée et les vacances de la Toussaint, selon les conditions sanitaires en vigueur à cette période.

Les représentants de parents d'élèves pourraient être associés sur une demi-journée.

Le Président du Conseil d'Administration demande aux membres, l'autorisation de banaliser du temps scolaire pour organiser cette journée de réflexion avec l'ensemble de la communauté éducative.

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Conseil d'Administration n° 4 Lundi 17 mai 2021 à 18 h 00

➤ *Atelier artistique.*

Le Principal présente la description du projet proposé par Monsieur Tony RENO, professeur d'Arts Plastiques.

Les élèves seront sensibilisés à l'architecture et devront proposer de nouvelles images de l'architecture de leur collège. La classe sera inscrite dans une démarche de projet de conception architecturale : analyse de l'existant, observation du lycée qui se construit à côté du collège, réalisation de photomontages et de créations 3D, concrétisation des projets par la réalisation et la fabrication des maquettes.

Les interventions seront encadrées par Monsieur RAMBOURDIN (présentation du futur lycée d'Aizenay, caractéristiques architecturales, visite du chantier) :

- Mettre en place une démarche de projet en lien avec l'architecture.
- Représentations graphiques d'un projet architectural.
- Création d'architectures en 3D à l'aide logiciel google sketchup.
- Impression 3D de certains éléments.
- Photomontages en 2D.
- Réalisation de maquettes.

La problématique de l'atelier sera de sensibiliser les élèves à leur environnement proche par l'observation lors de visites de chantiers, complétée par des séances de pratique et des échanges en classe. C'est l'axe autour duquel vont travailler les élèves. Ce qui permettra d'appréhender l'environnement architectural par l'observation et la pratique, et ainsi renouveler leur regard en découvrant différentes architectures et des procédés constructifs variés. L'architecture sera abordée tout d'abord d'un point de vue technique. Dans un premier temps, l'activité permettra aux élèves de prendre conscience de la richesse des liens entre les matériaux et les techniques de mise en œuvre. Dans un deuxième temps, les élèves expérimenteront comment l'architecte "joue" avec les procédés constructifs pour concevoir un bâtiment.

Les questionnements seront multiples :

- Étude d'objets architecturaux.
Choisir et repérer sur site un bâtiment ou une construction, puis l'analyser suivant les formes/volumes, matériaux/couleurs, compositions/rythmes etc.
- Analogie formelles.
Reprendre les bâtiments analysés et trouver des analogies formelles avec d'autres constructions, d'autres périodes et d'autres lieux (quelques indices seront donnés aux élèves). Préparer une structure inventée qui sera placée en superposition sur la reproduction du bâtiment, à l'image des travaux de Kawamata sur le Centre Georges Pompidou.

Les élèves qui participeront à cet atelier s seront des niveaux 4^{ème} et/ou 3^{ème}.

Un appel à projet de la région est en cours pour la prise en charge financière d'un intervenant extérieur. Il a été demandé pour le professeur en charge du projet 3 IMP.

Le Président du Conseil d'Administration soumet à l'avis des membres ce dossier de projet de création d'atelier artistique pour l'année scolaire 2021 – 2022.

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Conseil d'Administration n° 4 Lundi 17 mai 2021 à 18 h 00

➤ *Atelier scientifique.*

Le Principal présente le projet « *Sciences et investigation policière* » proposé par l'équipe des professeurs de sciences (S.V.T. : Sandra ROUSSEAU et Stéphane DUGUIN – S.P.C. : Jean-Charles RAIMOND et Morgane YVIS – Technologie : Frédéric SAGNY).

Les objectifs généraux sont :

- ➔ promouvoir une démarche scientifique, favoriser la rencontre entre le monde de l'éducation et le monde de la recherche et encourager les approches transversales et pluridisciplinaires (S.V.T, Physique-Chimie et Technologie).
- ➔ dans la mesure où ils permettent de :
 - ✓ promouvoir une approche propice à l'acquisition de méthodes scientifiques : observer, formuler des hypothèses, expérimenter, interpréter, communiquer ;
 - ✓ favoriser l'autonomie de l'élève, l'esprit critique et le sens de la responsabilité ;
 - ✓ sensibiliser les élèves à l'univers de la science (de l'histoire des sciences aux événements scientifiques d'actualité) ;
 - ✓ encourager les approches transversales au carrefour des disciplines ;
 - ✓ faire découvrir aux élèves le monde de la recherche (secteurs, lieux, sites, activités, métiers), grâce à l'établissement de liens privilégiés (chercheurs, ingénieurs, techniciens, doctorants) ;
 - ✓ concevoir et réaliser des projets en partenariat avec d'autres acteurs.

L'atelier sera proposé prioritairement aux élèves de troisième. Un sondage auprès des élèves de quatrième et de cinquième sera réalisé, pour connaître les effectifs potentiels pour les années à venir.

La thématique générale consiste à mener une enquête, à l'image d'une investigation policière, autour de la situation suivante : un individu a occupé une pièce du collège pendant plusieurs semaines. Les élèves devront découvrir qui et pourquoi à travers l'étude de nombreux indices.

La rémunération des professeurs en charge de cet atelier se fera par le biais d'IMP à définir.

Le Président du Conseil d'Administration soumet à l'avis des membres ce dossier de demande de création d'un atelier scientifique et technique pour l'année scolaire 2021 – 2022.

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ *Education aux médias.*

Monsieur le Principal donne la parole à Madame Estelle SICARD pour présenter le projet pédagogique pour un projet classe éducation aux médias : « *Les réseaux en folie ou la folie des réseaux* ». Ce projet s'inscrit pleinement dans le Parcours Citoyen des élèves.

Arrivée de Monsieur LEBOEUF à 18 h 34.

Suite à une utilisation maladroite, voire malveillante des réseaux sociaux, nous avons décidé, dans le cadre du projet d'établissement de définir ce projet.

Conseil d'Administration n° 4 Lundi 17 mai 2021 à 18 h 00

Les principales étapes du projet sont :

- ✚ Définition de ce qu'est un réseau social, son utilité, son utilisation en partant des représentations des élèves.
- ✚ Rencontre avec les promeneurs du Net, un influenceur.
- ✚ Réalisation d'un diaporama et/ou d'une vidéo à l'attention des élèves de sixième.
- ✚ Réalisation d'un diaporama et/ou d'une vidéo à l'attention des parents (mise en ligne sur le site du collège).
- ✚ Réalisation d'une émission de radio avec les jeunes de l'Unité Externalisée d'Enseignement de l'IME « les réseaux sociaux en folie ».

Le Président du Conseil d'Administration soumet à l'avis des membres ce dossier Classe à Projet d'Education aux Médias qui entre dans le Parcours Citoyen des élèves.

Pour : 20 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

III- Affaires financières

➤ *Compte financier 2020.*

Monsieur l'agent comptable présente, avec Monsieur le Principal, le compte-financier 2020 et le compte rendu de gestion.

En préalable, Monsieur le Principal remercie Madame la Gestionnaire pour le travail réalisé dans l'élaboration du rapport relatif du compte financier 2020, tant pour l'ordonnateur que pour l'agent comptable. Un bilan de l'utilisation des crédits sociaux est également réalisé.

Monsieur le Président propose au vote des membres du conseil d'administration d'arrêter le compte financier 2020.

Pour : 20 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ *Affectation du résultat.*

Monsieur l'Agent Comptable présente le résultat dégagé sur l'exercice 2020, en précisant la ventilation par service :

	Produits réalisés	Charges supportées	Résultat
ALO	127 958,33 €	123 901,29 €	4 057,04 €
AP	35 089,32 €	32 889,33 €	2 199,99 €
VE	7 622,67 €	5 023,47 €	2 599,20 €
SBN	31 667,38 €	31 667,38 €	- €
SRH	187 122,18 €	182 271,57 €	4 850,61 €
TOTAL	389 459,88 €	375 753,04 €	13 706,84 €

En prenant en compte la CAF (17 469,72 €) et le résultat des OPC (- 10 716,39 €), le résultat de l'exercice est excédentaire de 6 753,33 €.

Monsieur le Président soumet au vote des membres du conseil l'affectation du Résultat aux réserves de l'établissement.

Pour : 20 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

**Conseil d'Administration n° 4
Lundi 17 mai 2021 à 18 h 00**

➤ *Echéancier prélèvement automatique pour la Demi-pension.*

Monsieur le Principal présente l'échéancier des paiements des demi-pensions par prélèvement automatique pour l'année scolaire 2021-2022. Il indique qu'un prélèvement mensuel de 45 € sera effectué vers le 10 de chaque mois, avec un ajustement en fin de trimestre.

Le Président du Conseil d'Administration soumet au vote des membres de ce conseil l'échéancier du prélèvement automatique pour le paiement de la demi-pension 2021-2022.

Pour : 20 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ *Décisions Budgétaires Modificatives.*

✓ *Décisions Budgétaires Modificatives pour information n°5 et 6 :*

Monsieur le Principal présente les Décisions Budgétaires Modificatives n°5 & 6 pour information. Suite à l'information reçue, il est nécessaire d'ajuster les différentes subventions obtenues soit :

587,85 € pour les droits de reprographie,
779,07 € pour les fonds sociaux.

✓ *Décisions Budgétaire Modificatives n°7 pour vote sur l'exercice 2021 :*

Il s'agit de prendre en compte les loyers du logement « 8 impasse Gutenberg » non prévus dans le budget initial pour un montant de 6 300,00 €. Cette ressource nouvelle sera répartie au niveau des dépenses, comme suit :

- 🗳 La part relative aux loyers pour le service AP
- 🗳 La part relative aux charges locatives pour le service ALO

Monsieur le Président propose au vote des membres du Conseil d'Administration la Décision Budgétaire Modificative n° 7 sur l'exercice 2021.

Pour : 20 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ *Crédits globalisés.*

Monsieur le Principal présente les modalités de répartition de la subvention :

- Droits de reprographie pour un montant calculé en fonction de l'effectif du collège,
- Manuels scolaires pour le solde de la subvention.

Monsieur le Président soumet au vote des membres du conseil les modalités de répartition de la subvention des crédits globalisés.

Pour : 20 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Conseil d'Administration n° 4
Lundi 17 mai 2021 à 18 h 00

➤ **Manuels scolaires.**

Monsieur le Principal présente les priorités d'achat suivantes :

Priorité 1 : ajustement des stocks pour les manuels réutilisés à la rentrée scolaire en fonction de l'évolution des effectifs,

Priorité 2 : remplacement de collections.

Monsieur le Président soumet au vote des membres du conseil les critères d'utilisation de la subvention des crédits globalisés pour la partie relative aux manuels scolaires.

Pour : 20 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ **Admission en non-valeur.**

A l'initiative du comptable, cette procédure a pour objet de constater l'impossibilité de recouvrer. Elle constitue une simple mesure d'ordre comptable et budgétaire qui ne libère pas définitivement le redevable. Elle ne lie pas le juge des comptes qui examinera la qualité des diligences entreprises, avant de décharger le comptable de sa responsabilité.

Il n'est pas possible de demander au Conseil d'Administration l'adoption d'un seuil en dessous duquel le chef d'établissement pourrait seul admettre la créance en non-valeur.

Le Conseil d'Administration prendra une décision indiquant pour chaque titre le montant admis en non-valeur. Monsieur le Principal présente les créances à admettre en non-valeur :

NOM - Prénom	Objet	Montant	Motif
Cas n°1	DP Avril-Juin 2013	114,47 €	Créance ancienne et de faible montant
Cas n°2	DP Avril-Juin 2010	82,18 €	Créance ancienne et de faible montant
Cas n°3	DP Avril-Juin 2019	101,99 €	Le débiteur serait SDF (seion huissier)
Cas n°4	Sortie Arçais 2018	5,00 €	Créance de faible montant (pas de poursuite envisagée)
Cas n°5	DP Avril-Juin 2017	80,03 €	Créance ancienne et de faible montant
Cas n°6	DP Septembre-Décembre 2012	76,55 €	Créance ancienne et de faible montant
Cas n°7	DP Janvier-Mars 2017	126,85 €	Créance ancienne et de faible montant
Cas n°8	DP Avril-Juin 2016	84,00 €	Créance ancienne et de faible montant
TOTAL		671,07 €	

Le Président soumet au vote des membres du conseil d'administration ces admissions en non-valeur pour un montant total de 671,07 €.

Pour : 20 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Conseil d'Administration n° 4
Lundi 17 mai 2021 à 18 h 00

➤ *Contrat et convention.*

✓ *Convention d'adhésion au groupement des commandes de papier reprographie 2022.*

Ce groupement de commandes permet d'avoir des prix attractifs pour l'achat de papier pour la reprographie. Géré par le lycée Georges Clemenceau situé à Chantonnay, il réunit 49 adhérents.

Le Président du Conseil d'Administration demande aux membres de ce conseil l'autorisation de pouvoir procéder à la signature de cette convention d'adhésion au groupement des commandes de papier reprographie 2022.

Pour : 20 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

✓ *Convention d'utilisation du plateau sportif du collège à titre gratuit.*

La présente convention a pour objet de déterminer les conditions et les modalités de la mise à disposition à titre gratuit par le Département au profit de l'utilisateur, de la cour et les panneaux de basket du collège Alexandre Soljenitsyne à Aizenay, en vue de séances d'entraînement du Basket Club Aizenay les mercredis après-midis de 13 heures 15 à 17 heures 30, les samedis après-midis de 13 heures à 15 heures 15, et les dimanches matins de 10 heures 30 à 13 heures 30, à compter du mercredi 14 avril 2021 jusqu'à la date de levée de l'interdiction d'utiliser des salles de sports et au plus tard le 4 juillet 2021 inclus.

Le Président du Conseil d'Administration demande aux membres de ce conseil l'autorisation de pouvoir procéder à la signature de cette convention d'utilisation du plateau sportif du collège à titre gratuit au profit du Basket Club Aizenay.

Pour : 20 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

✓ *Convention de partenariat entre le département de la Vendée.*

La présente convention, prévue par l'article L.421-23 du code de l'éducation, a pour objet de préciser les modalités d'exercice des compétences respectives du Département et du collège, afin de garantir le bon fonctionnement de l'établissement, dans le respect des principes de service public, de libre administration des collectivités territoriales et d'autonomie des collèges.

Monsieur le Principal précise qu'il demande aux membres du Conseil d'administration l'autorisation de signer cette convention en ajoutant un alinéa à l'article 13.1., afin de préciser, pour supprimer toute ambiguïté, les postes bénéficiant du droit à être logés dans l'établissement par Nécessité Absolue de Service, qui sont les suivants au Collège Alexandre Soljenitsyne :

- Principal.e,
- Principal.e-Adjoint.e,
- Adjoint.e Gestionnaire,
- Agent.e d'accueil.

Le président du Conseil d'Administration demande aux membres l'autorisation de signer cette convention de partenariat avec le département de la Vendée avec l'ajout de l'alinéa à l'article 13.1.

Pour : 20 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Conseil d'Administration n° 4
Lundi 17 mai 2021 à 18 h 00

IV- Questions diverses

➤ *Questions des représentants des parents d'élèves.*

Les représentant.e.s de la F.C.P.E. du collège demandent que les remarques suivantes soient ajoutées à l'ordre du jour :

- ✓ *«Pour l'examen du DNB les élèves ayant besoin d'adaptation et/ou d'aménagement recevront-ils/elles au préalable le protocole du déroulement de leurs épreuves. Si oui quand le recevront-ils/elles?»*

Pour les élèves ayant besoin d'aménagement d'épreuves pour les examens, les familles ont formalisé leur demande en décembre.

Les services de la D.E.C. (Division des Examens et Concours) nous informent au fur et à mesure qu'ils traitent les demandes des familles. Nous n'avons pas encore obtenu la réponse à toutes les demandes. Le premier retour nous a été adressé le 2 avril 2021.

Pour chaque retour, le secrétariat de Direction adresse une copie du courriel à la famille et transmet une copie à l'élève.

Comme chaque année, lorsque les convocations seront distribuées, une fiche avec les horaires aménagés sera remise aux candidats concernés.

- ✓ *«Au niveau de la restauration nous avons des retours de parents que les plateaux servis ne sont pas toujours complets en terme de taille de portions ou de nombre de plats.»*

Pour cette remarque, le Principal indique que les réponses apportées à ce point lors de la rencontre entre les représentants de Parents et la Direction, le 25 janvier, sont les mêmes. Puis, il demande au chef de cuisine de compléter son propos.

Le chef de cuisine indique que sur une proportion de 600 élèves demi-pensionnaires, environ 200 élèves ne mangent pas d'entrée, et que le repas proposé contient toujours une entrée, un plat et un dessert sur la chaîne alimentaire. Il précise également que les élèves peuvent demander une augmentation de la quantité servie s'ils le souhaitent.

Une représentante des élèves précise que l'heure de passage au self ne change rien à la disponibilité des plats qui est toujours en quantité suffisante.

Une représentante des enseignants mentionne le problème déjà soulevé sur la proportion de féculents et de légumes dans les menus.

Le Chef de cuisine indique avoir eu un entretien avec un parent d'élève, et présente la photo prouvant ce qu'il y avait sur la chaîne alimentaire. Il précise que les agents de restauration répondent à la demande des élèves au cas par cas.

Le Chef de cuisine annonce la création d'une commission de menus dont l'objectif est de composer 20 repas pour une durée de 5 semaines, à raison de 4 jours par semaine.

Enfin, le Principal rappelle la proposition qui a déjà été faite aux représentants de parents, indiquant qu'ils sont les bienvenus pendant le service de restauration pour constater par eux-mêmes comment les élèves sont servis.

Conseil d'Administration n° 4
Lundi 17 mai 2021 à 18 h 00

✓ «La fcpe renouvelle son opération " kits fournitures scolaires" pour la rentrée prochaine avec les modalités suivantes :

- Nom des référent·e·s : Christophe LEAU et Nadia PERRIN
- Coordonnées de contact : solje.fcpe@gmail.com
- Date de livraison au collège par le fournisseur : le jeudi 26 août 2021 matin
- Date de distribution des kits : le vendredi 27 août 2021 de 15h30 à 19h30 et le samedi 28 août 2021 de 10h00 à 12h00.»

➤ **Posture Vigipirate.**

Le Principal informe les membres du conseil que le Premier Ministre a décidé de réévaluer la posture VIGIPIRATE sur le territoire national au niveau « **sécurité renforcée – risque attentat** » depuis le 5 mars 2021.

➤ **Moyens vie scolaire.**

Monsieur le Principal informe les membres du Conseil d'Administration, que Madame la Directrice Académique a attribué des moyens complémentaires au collège, 0,75 E.T.P. d'Assistant d'Education pour la période du 8 mars au 31 mai 2021 ; afin de pouvoir assurer la continuité du service pour les élèves dans le contexte sanitaire lié à la COVID-19, dans les meilleures conditions possibles.

➤ **Prochaine réunion.**

Le Principal précise qu'une prochaine réunion de la **commission permanente** serait prévue s'il était nécessaire de revoir la structure pour la rentrée 2021. La réunion du **Conseil d'Administration** est programmée le lundi 5 juillet 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président du Conseil d'Administration lève la séance à 20 h 00.

La Secrétaire de Séance
Madame SICARD Estelle

Le Président de Séance
Monsieur ROBIN Franck

